• *Refonte de loi*

Projet de modification de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest

OTTAWA - Le ministre d'État aux Céréales et oléagineux, M. Charles Mayer, a déposé à la Chambre des communes une série de modifications qu'on propose d'apporter à la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest (LSGO).

Au moment de l'annonce du projet, M. Mayer a fait remarquer que le gouvernement fédéral s'était engagé à venir en aide à tous les producteurs de grains des Prairies au moyen du Programme de stabilisation du revenu des céréaliculteurs de l'Ouest (PSRCO).

«Ces modifications vont profiter à tous les producteurs de grains des Prairies en élargissant la protection offerte par la LSGO et vont contribuer à donner au programme une assise financière solide», a dit M. Mayer.

La refonte de la Loi vise à encourager tous les producteurs à adhérer au PSRCO. En voici les principaux éléments:

- éliminer la pénalité de 10% imposée aux agriculteurs qui adhèrent de nouveau au programme,
- ajouter certaines cultures spéciales à la liste des cultures admissibles,
- reporter au 31 juillet 1988 la date limite de participation à la campagne agricole 1987-1988,
- porter le taux de contribution des producteurs à 4% et le taux de contribution du fédéral à 6%,
- autoriser une réduction de dette de 750 millions de dollars,
- modifier le montant des paiements consentis aux non-participants qui adhèrent de nouveau au programme.

«Le programme a été et restera la principale source de soutien du revenu des agriculteurs de l'Ouest canadien. Comme les recettes des producteurs peuvent fluctuer énormément d'une année à l'autre, le programme constitue en quelque sorte une protection contre la baisse du revenu agricole», d'ajouter M. Mayer.

Plusieurs des modifications projetées visent à inciter les non-participants à adhérer de nouveau au programme. L'élimination de la pénalité de 10%, conjuguée à la nouvelle formule de paiement, procurera des avantages immédiats aux producteurs. Sans ces modifications, un non-participant ne serait admissible à aucun paiement au cours de la presente campagne agricole. Un producteur qui revendique un chiffre de vente optimal et qui adhère de nouveau au progamme en vertu des dispositions du projet de modification toucherait 14 500$, soit 70% du maximum estimatif prevu.

«J'invite tous les non participants à examiner le projet de modification, de conclure M. Mayer. Le programme a fourni une aide aux producteurs par le passe et il continuera de le faire grace a la refonte de la Loi.»

Les modifications proposees vont de pair avec les mesures a long terme que le gouvernement federal a adoptees pour renforcer et elargir les programmes de securite economique existants.



Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol.22 n°27 Edmonton, le vendredi 8 juillet 1988 16 pages 0,50

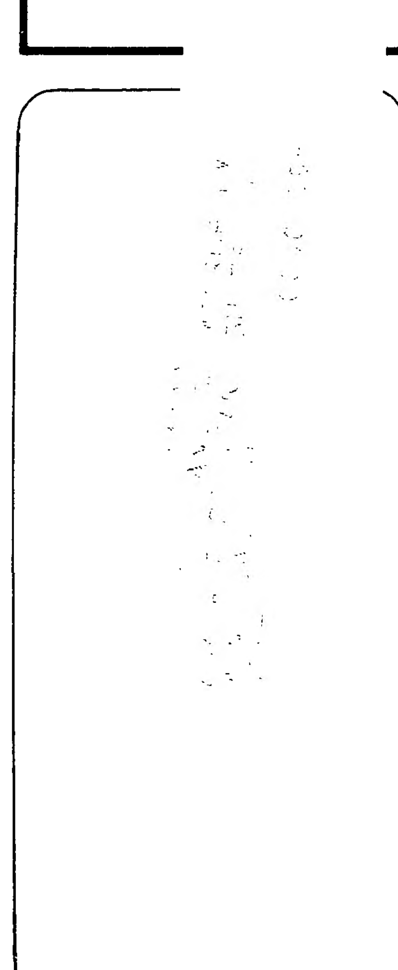
Éditorial de
Guy Lacombe

Lucien Bouchard devra retourner aux sources

...à lire en page 4

SOMMAIRE

Agriculture....9
Arts....8
Bloc-notes....13
Carrières....10 et 11
Éditorial....4
Franco-Capsules....2
Horaire TV....11
Lettre....4
Petites-ann.....13
Régions....6

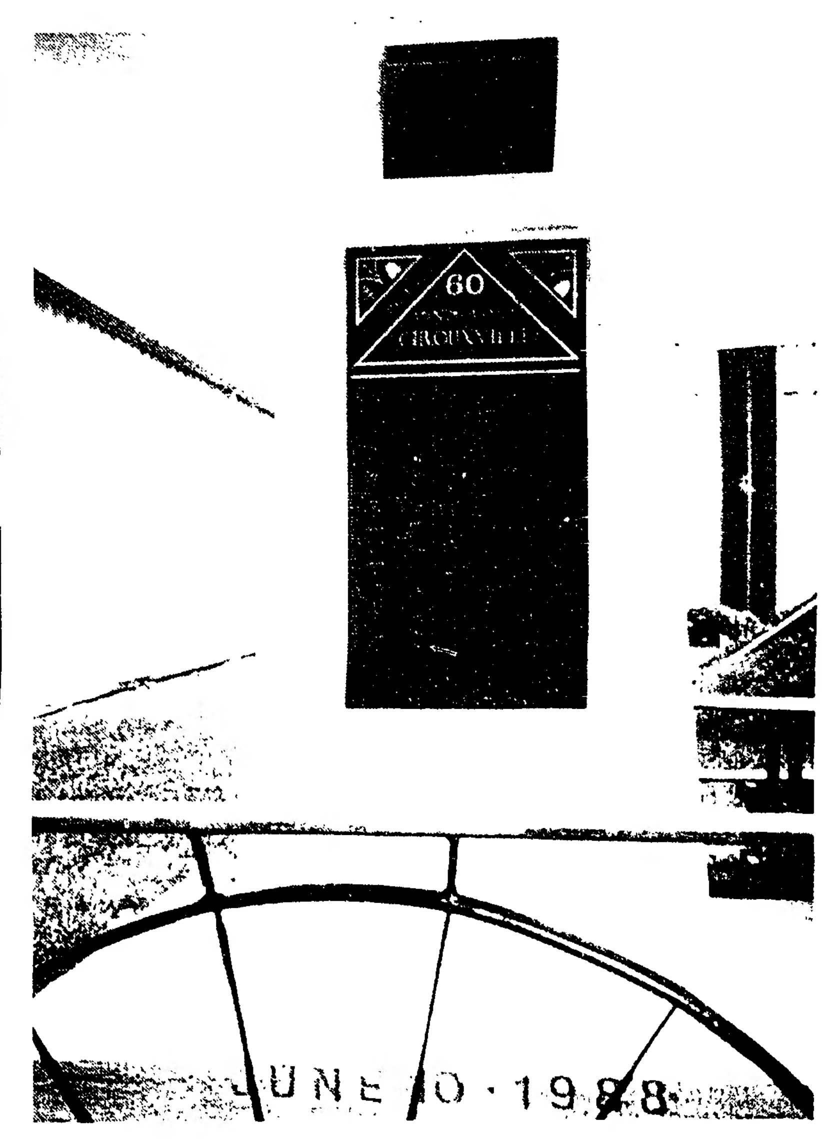


• *Festivités*

60e anniversaire de Girouxville



Le 60e anniversaire de la fondation de Girouxville a été l'occasion de rendre hommage aux pionniers qui ont fondé et vu prospérer ce joli village. M. Paul Bourgeois, âgé de 91 ans, est l'un de ces témoins de l'époque qui a participé activement aux célébrations. *(Photo Noëlla Fillion)*



Le monument en l'honneur des pionniers a été béni par le R.P. Clément Desrochers, o.m.i. et a été inauguré par le Maire Roy Cunningham et le député provincial Marvin Moore. *(Photo Noëlla Fillion)*

• *60e anniversaire*

Girouxville fête ses pionniers et inaugure un monument

NOËLLA FILLION

GIROUXVILLE - Après une semaine où on avait enregistré trois pouces et demi de précipitation, le soixantième anniversaire de Girouxville débutait, le 10 juin, sous un ciel ensoleillé.

De 9h à 11h, se tenait le déjeuner aux crêpes dans le sous-sol de l'église, préparé par les pompiers de Girouxville sous la direction de Raymond Dallaire. Ce fut bien achalandé car les gens ont défilé sans interruption durant ces deux heures.

Vers 11h15 la cérémonie d'ouverture prenait place au sud du Musée. M. Marcel Rochon agissait comme maître de cérémonie. Il invita le maire, M. Ray Cunningham, à prendre la parole. Ce dernier souhaita la bienvenue à tous, soulignant que tout en fêtant la fête des fermiers, on fêtait surtout nos pionniers en ce 60e.

Il indiqua la présence de M. Marvin Moore, notre député et de son épouse, et invita ce dernier à prendre la parole.

M. Moore a louangé les pionniers de Girouxville, qui établirent cette communauté et qui furent pour la plupart des agriculteurs. Il présenta ensuite une plaque au maire, M. Ray Cunningham en souvenir de cette journée mémorable.

M. Marcel Rochon présenta le prochain invité soulignant que c'est à celui-ci qu'on devait la construction du sous-bassement de l'église en 1948, l'érection de la grotte, au nord du terrain de pèlerinage, la construction et le développement du Musée si particulier à Girouxville. Il désignait ainsi le R.P. Clément Desrochers, o.m.i.

Après un mot de remerciement à l'égard de M. Rochon, le R.P. Desrochers prit alors la parole et dans son langage pittoresque partagea sa joie d'être là comme il y avait été au cinquantième. Il fête lui-même son 50e de sacerdoce cette année.

Il eu un mot de louange pour M. le Maire, la Société historique de Girouxville, les braves pionniers, n'oubliant surtout pas ceux qui ont pris un dernier homestead au ciel.

Ce fut ensuite le dévoilement du monument par M. Cunningham et M. Moore. Le R.P. Desrochers expliqua que cette pièce historique était faite de ciment blanc et munie de deux plaques de bronze. Il relate l'histoire des 60 ans de vie de Girouxville. En effet on y a gravé 427 noms de pionniers et autres et les noms des pasteurs de Girouxville depuis 60 ans. Il remercia tous ceux qui ont travaillé à ce beau monument soulignant la part des Chevaliers de Colomb. Indiquant que c'était aussi la fête du Sacré-Coeur, il invita ceux qui le désiraient à participer à la messe de 17h à l'église.

Vint ensuite le monument de la bénédiction du monument. Comme il l'avait fait remarquer plus tôt, ce n'était pas l'eau qui manquait pour ce geste religieux. Vêtu de sa soutane, son collet romain, son ceinturon et son crucifix d'Oblat, le R.P. Desrochers procéda à la bénédiction en utilisant la langue universelle de l'Église, le latin.

Comme il était midi, le Père Desrochers nous invita à réciter l'Angelus, geste que posaient si bien nos pionniers. Cette récitation de l'angelus fut intercalée par le son des cloches.

On invita ensuite le jeune Jean Mackell à chanter de sa voix cristalline l'O'Canada, dans les deux langues. Ainsi se termina cette partie officielle de la fête.

Ce fut ensuite le dîner à la canadienne pour les gens d'âge d'or au Club Étoile.

Ce succulent repas fut un projet régional du Mouvement des Femmes Chrétiennes. Les dames de Falher avaient préparé la soupe, celles de Jean-Côté les pommes de terre et les fèves au lard, celles de McLennon le pain de ménage et le beurre frais, et celles de Girouxville les betteraves marinées et la tarte au sucre. À la fin du repas Mme Thérèse Bégin souligna le jubilé d'or de prêtrise du R.P. Desrochers, o.m.i. et le 90e anniversaire de naissance de Mme Jeannette Goulet. Le gâteau de circonstance fut partagé par les 105 convives.

De 13h. à 16h. au terrain de l'école il y a eu des jeux pour enfants et adolescents, les concours de sciottage et de clouage, le tournoi de fer-à-cheval, et l'exposition de photos historiques dans l'école. En plus, à 13h30 et 15h30 il y avait présentation d'un film au sujet des pionniers.

Après la présentation des trophés à 16h, il y eu un temps alloué aux talents de chez-nous pendant lequel raconteurs et musiciens purent entretenir les nombreux auditeurs.

À 18h ce fut le souper barbecue, qui grâce à la belle température a pu avoir lieu en plein air et accommoder tel que prévu grand nombre de participants.

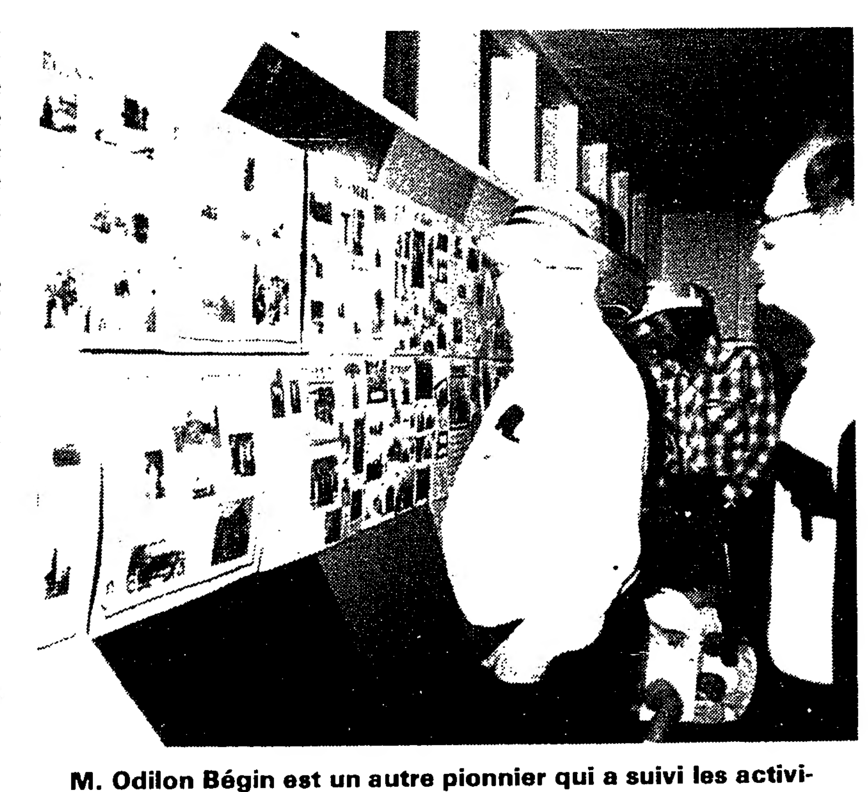
De 21h à 1h00 ce fut la soirée-dansante, suivie d'un buffet avec rafraîchissements. Tous furent d'accord pour dire que l'orchestre d'Edouard Noël de St-Paul fut à la hauteur pour l'occasion.

En terminant, je voudrais souligner le nom des pionniers de Girouxville qui sont encore des nôtres. À Girouxville, on retrouve M. Joseph Doucet et M. Leopold Houle. À la Villa Beauséjour à Falher: Joseph et Melvina Laverdière, Cécile St-Arnaud, Odilon Bégin, Marie-Paule Anctil, Luce Rochon, et Mme Ephrem Audet.

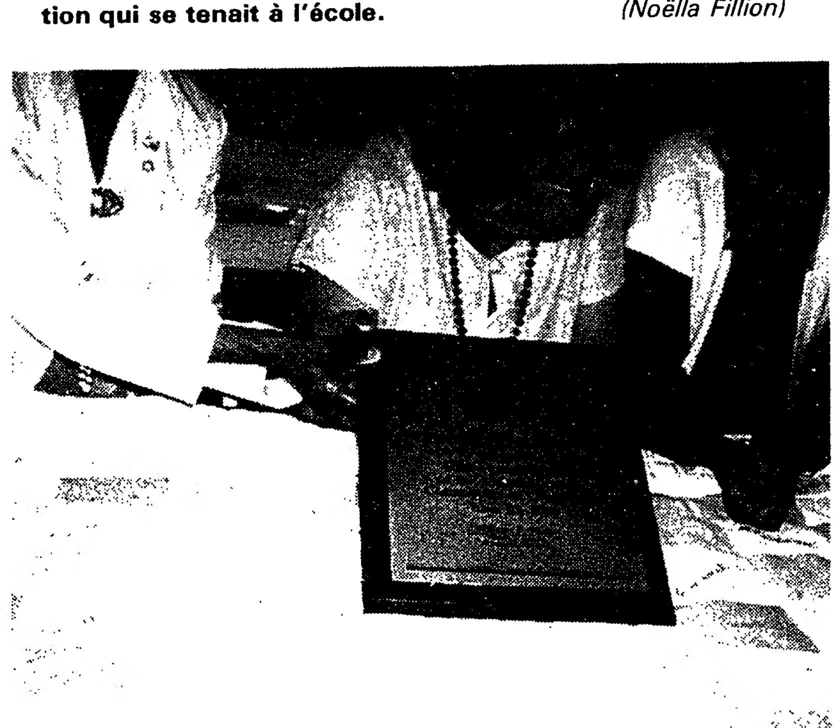
On sait aussi que la Société Historique de Girouxville a été érigée en novembre 1987 en vue de rédiger un deuxième volume d'histoire de Girouxville-Culp. Ce livre décrira l'histoire de 1930 à 1990. Le comité du livre est composé de neuf membres: Jocelyne Rochon, présidente, Roger Houle, vice-président, Doris Ouellette, trésorière, Sylvianne Dusseault, secrétaire, Claire Owen, Murielle Lorrain, Irvin et Lena Kopp et Doug Galigan.



La belle température aidant, les paroissiens de Girouxville et de la région ont participé au souper champêtre dans la cour de l'école. *(Photo Noëlla Fillion)*



M. Odilon Bégin est un autre pionnier qui a suivi les activités du 60e anniversaire avec beaucoup d'intérêt. On le voit devant un montage photographique de sa famille à l'exposition qui se tenait à l'école. *(Noëlla Fillion)*



Voici la plaque présentée par le député Marvin Moore au village de Girouxville à l'occasion du 60e anniversaire de fondation et la magnifique couverture remise au Père Clément Desrochers, par le Club Étoile, pour souligner son 40e anniversaire de prêtrise. *(Photo Noëlla Fillion)*



Deux ans d'existence pour "*Franco-Capsules*"

La rubrique "*Franco-Capsules*" fêtait ses deux ans d'existence en avril 1988. Initiative de J.-Louis Fontaine, un vétéran de la presse francophone hors Québec, elle est éditée présentement à Iroquois Falls dans le nord-est ontarien. Plusieurs publications de milieu minoritaire telles que La Boîte à Nouvelles d'Iroquois Falls, L'Express de Toronto, le mensuel "vivre+" des aînés francophones de l'Ontario, L'Eau Vive de la Saskatchewan, le Franco de l'Alberta et l'Aurore Boréale du Yukon. Fait intéressant, une version locale de Franco-Capsules est rédigée "en français" par Cécile Boisvert et publié deux fois par semaine dans le "quotidien anglophone" "The Welland Evening Tribune" dans la Péninsule du Niagara en Ontario et on y retrouve aussi les principales nouvelles de la version nationale de la rubrique.

"Écoutons parler les Acadiens"

Les Presses de l'Université Sainte-Anne au Nouveau-Brunswick viennent de lancer le livre "Écoutons parler les Acadiens". C'est le premier lancement officiel du genre à cet endroit. C'est l'oeuvre de David Jory, professeur de français à cette institution. Le livre a été initialement conçu pour l'usage des enseignants et enseignantes de français langue seconde dans les provinces maritimes. Il illustre surtout le parler contemporain des Acadiens et Acadiennes de cette région en expliquant l'intensité des expressions et les structures particulières en français régional.

À la 3...

• *Agriculture*

Changements pour la campagne agricole 1988-1989

WINNIPEG - La Commission canadienne des grains a annoncé des changements apportés à l'agréage des grains, à la méthode de détermination de la teneur en eau, aux tarifs et aux droits, changements qui toucheront les producteurs durant la prochaine campagne agricole.

Agréage

- **Haricots ronds blancs:** au 1er août 1988, une nouvelle annexe des grades pour les haricots ronds blancs entrera en vigueur. Plusieurs caractéristiques des grades seront modifiées et un nouveau grade, «Spécial Canada», sera ajouté.

- **Avoine:** au 1er août 1988, une nouvelle annexe des grades pour l'avoine Canada Western entrera en vigueur. Le nombre de grades d'avoine passera de six à quatre. Le terme «fourrager» ne fera plus partie des noms de grades, reflétant le fait qu'il revient à l'acheteur de déterminer l'utilisation finale du grain.

- **Pois verts:** les changements ont été approuvés pour le 1er août 1988. Une annexe distincte des grades pour les pois verts entrera donc en vigueur à cette date. Les pois verts sont actuellement agréés en vertu de l'annexe des pois.

Échantillonnage et certification des lots entreposés de pois, de haricots et de lentilles

- La Commission a reçu des plaintes de clients étrangers relatives aux écarts décelés entre la qualité réelle des légumineuses exportées et le grade certifié attribué aux expéditions de cette denrée qui ont été échantillonnées et agréées aux usines de nettoyage des semences ou aux entrepôts dans la région de culture. À cause de cela, la Commission éliminera progressivement l'inspection officielle de ces cultures afin que, à partir du **1er août 1989**, l'inspection officielle ne sera effectuée qu'au moment de la mise en conteneurs aux fins d'exportation.

- Au **1er août 1988**, la Commission modifiera ses procédures de certification des cultures spéciales qui sont manutentionnées par des petites usines de nettoyage de semences et entreposées en lots par conteneurs. Les documents certifiant l'inspection officielle de ces lots seront modifiés afin de ne rendre cette certification valide que pour 180 jours.

- Le changement éventuel qui sera apporté, faisant que l'inspection officielle ne se fera qu'au moment de l'exportation, rendra les procédures d'inspection pour les légumineuses conformes aux procédures effectuées pour les autres grains.

Tarifs

- Au 1er août 1988, les frais maximum de stockage du grain à tous les silos autorisés par la Commission augmenteront de 10 a 14% dans le but de mieux refléter les coûts pour ce service

- Bien que la Commission n'augmente pas les tarifs maximum autorisés pour les services autres que le stockage, il sera possible pour les compagnies d'augmenter, en dedans des limites actuelles, les tarifs exigés aux silos terminus et primaires pour les services d'élévation et d'enlèvement des impuretés.

Droits

- Au 1er août 1988, les droits exigés pour l'inspection et la pesée des grains sur livraison aux navires aux silos de transbordement situés le long du fleuve Saint-Laurent passeront de 30 cents à 22 cents la tonne et de 17 cents à 12 cents la tonne respectivement pour les grains inspectés ou pesés auparavant au cours du chargement sur navires. Ce changement saura alléger le fardeau causé par les droits exigés pour les grains de l'Ouest passant par le reseau de silos de l'Est et ce, de 13 cents la tonne.

- La Commission introduira, au 1er août 1988, une sous-catégorie de silos terminus: les silos terminus interieurs. Les droits exigés par la Commission à ces silos seront les mêmes que pour les autres silos terminus, pourvu que ces droits couvrent les frais directs associés aux services d'inspection et de pesée effectués à ces silos.

Octroi des permis aux silos et aux négociants en grains

- Avant de traiter avec une compagnie de silo ou un négociant en grains, les producteurs sont priés de vérifier la situation actuelle du permis du parti intéressé. Avant la fin de la campagne agricole courante, la Commission distribuera aux producteurs, par la poste, une publication intitulée «Réduction des risques dans le commerce du grain».

Détermination de la teneur en eau

La Commission a annonce des changements apportes a son programme de determination de la teneur en eau. Ces changements entreront en vigueur au 1er août 1988.

La Commission ne diffusera plus les tableaux de conversion pour la cellule de 3 pouces à utiliser avec les humidimètres de modèle 919. La division de l'Inspection n'utilise que la cellule de 3,5 pouces pour la détermination officielle de la teneur en eau. Sauf dans le cas du lin, les tableaux d'étalonnage actuels pour la cellule de 3 pouces seront valables jusqu'à la diffusion des tableaux revises.

- **La Commission portera de 10,5% à 10,0% la limite d'humidité pour le grade «sec» de lin et diffusera un tableau de conversion révisé pour la détermination de la teneur en eau du lin.** Le nouveau tableau sera etabli en fonction d'une procedure d'étalonnage de reference acceptee à l'echelle internationale.

L'effet combine de ces deux changements sera avantageux aux producteurs. Par exemple, un echantillon qui semble maintenant avoir une teneur en eau de 10,6% (gourd) aura, selon le nouveau tableau, une teneur en eau d'environ 9,9% (sec).

• *loi linguistique*

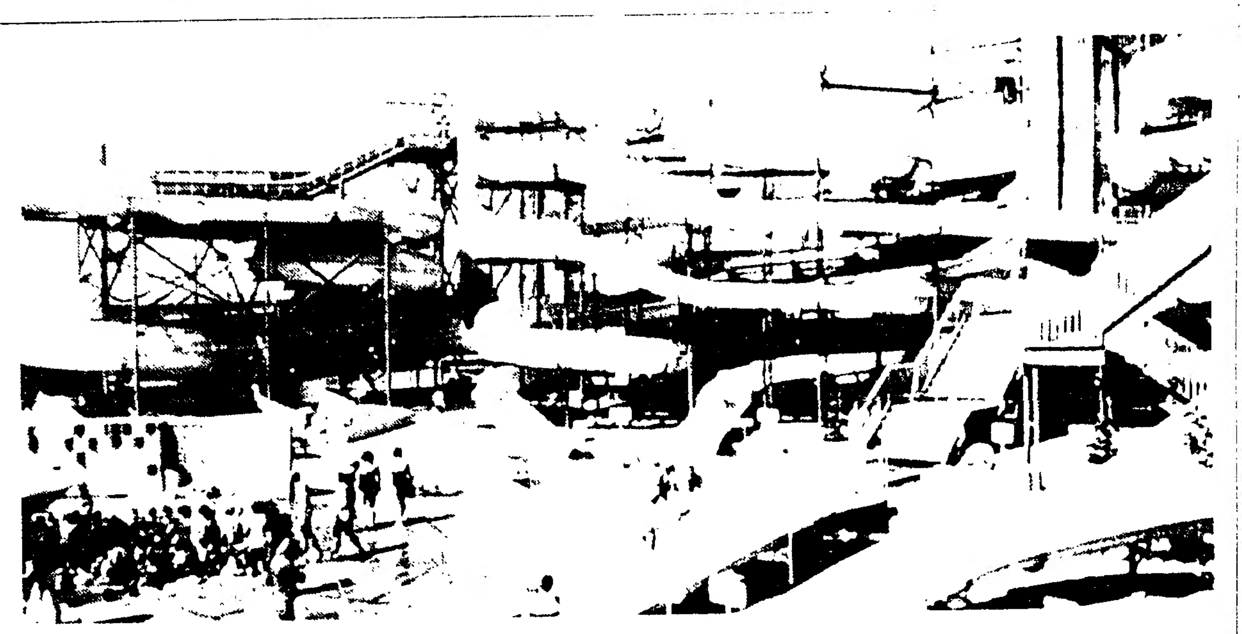
La prise de position du gouvernement GETTY risque de rouvrir des plaies

OTTAWA - «Le projet de loi linguistique déposé à l'Assemblée législative de l'Alberta est profondément décevant et ne nous semble pas juste à l'endroit des Franco-Albertains. Il est de plus de fort mauvais augure pour d'autres minorités de langue officielle», a déclaré le Commissaire aux langues officielles, Monsieur D'Iberville Fortier réagissait ainsi aux suites que l'Alberta entend réserver à la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Mercure. On se rappellera que le plus haut tribunal du pays avait confirmé en février 1988 que le français et l'anglais étaient les langues officielles de l'Alberta et de la Saskatchewan. « Cette matière, qui est de compétence provinciale, n'en présente pas moins un intérêt national qui nous interdit d'autant plus le silence que nous nous étions permis de faire à l'avance des représentations aux autorités albertaines» ajoutait M. Fortier.

Selon le Commissaire, étant donné les pertes incalculables encourues par la langue française et la communauté franco-albertaine pendant ces 83 années de privation de leurs droits, on aurait pu s'attendre à des réparations qui seraient à la hauteur. «Loin de reconnaitre et protéger ces droits comme elle s'y est engagée, continuait M. Fortier, l'Alberta s'apprête à abroger certains d'entre eux sans même prendre d'engagements précis en matière d'éducation. La prise de position du gouvernement albertain risque de rouvrir des plaies historiques mal cicatrisées».

Le gouvernement GETTY a opposé une fin de non recevoir aux propositions pourtant fort raisonnables faites par l'Association canadienne-française de l'Alberta, propositions qui bénéficient d'un large appui au sein de l'opinion publique comme en témoignent des sondages effectués par l'Edmonton Journal et le Calgary Herald. Ceux-ci ont révélé par exemple que 53% des résidents d'Edmonton et près de 75% des résidents de Calgary étaient en faveur de l'adoption d'un nombre de lois dans les deux langues officielles. Cette ouverture d'esprit manifestée par la générosité bien connue des Albertains, est restée sans réaction positive de la part du gouvernement GETTY.

«Nous formons malgré tout l'espoir que le gouvernement de l'Alberta acceptera de modifier son projet de loi et qu'il répondra positivement aux demandes de coopération du gouvernement du Canada donnant ainsi aux Franco-Albertains une plus grande reconnaissance formelle des services essentiels en français. De telles mesures seraient du reste conformes à l'engagement pris par le gouvernement de l'Alberta dans le contexte de l'accord du lac Meech, de protéger l'existence de la communauté de langue française», a conclu le Commissaire.



Allons glisser sur l'eau...

Les parcs d'amusement avec les fameuses glissoires d'eau «water slide» sont très populaires à travers le Canada, et l'Alberta n'échappe pas à cette vogue. On retrouve ces parcs à Sylvan Lake, Calgary, Edmonton, Medicine Hat. Des heures de plaisir pour toute la famille.

(Photo Travel Alberta)

Editorial

Guy Lacombe

Lucien Bouchard devra retourner aux sources

La nomination de Lucien Bouchard au Secrétariat d'État pourrait avoir quelque chose de réjouissant pour les francophones hors Québec. Mais ces derniers sont devenus sceptiques, et ce n'est pas sans raison. Depuis vingt ans, c'est-à-dire depuis Gérard Pelletier, ils n'ont pas été gâtés sous ce rapport, sauf peut-être pour la période de Serge Joyal. Le record est même pitoyable.

Le 8 décembre 1968, dans un discours hitorique prononcé à St-Boniface et retransmis en direct sur les ondes de Radio-Canada, Gérard Pelletier avait dit sans ambages que la nouvelle Loi sur les langues officielles allait avoir des répercussions concrètes et immédiates sur les francophones hors Québec. «Nous venons réparer cent ans d'injustice, avait-il dit. Nous allons vous aider de toutes les façons, mais nous ne venons pas vous faire la charité: nous venons vous remettre ce qui vous revient de droit».

Et M. Pelletier a tenu parole pour le temps - trop bref - qu'il a été en poste. Les politiques de Gérard Pelletier étaient claires, directes, incisives, efficaces. Elles étaient inspirées par une vision du pays qui a été perdue depuis.

Par la suite, le programme d'aide aux minorités de langues officielles a pris toutes sortes de tournures. Par exemple, orienté au point de départ pour les minorités francophones «pour réparer des injustices», on a tout à coup senti le besoin de partager le gâteau en deux avec les anglophones du Québec comme si , eux aussi, avaient été l'objet de semblables injustices. Puis on a édulcoré le tout avec le concept du multiculturalisme, etc. Les expédients politiques ont remplacé la vision. Les grands projets politiques canadiens n'ont pas tenu compte de façon significative des minorités de langues officielles. Aucune politique sérieuse n'a été mise de l'avant pour freiner l'assimilation chez les francophones hors Québec. Les Accords du Lac Meech en sont l'exemple le plus indécent. Après s'être empressés de signer cet accord, les premiers ministres de la Saskatchewan et de l'Alberta, loin de préserver les droits acquis des minorités francophones comme le stipule cet Accord, se sont empressés de les abolir «sans autre forme de procès».

Il y aurait toute une thèse à écrire sur le rôle qu'a joué le Secrétariat d'État vis-à-vis des communautés francophones depuis vingt ans. La chose a d'ailleurs été tentée par M. René-Jean Ravault qui avait produit en 1977, un travail intitulé **«La francophonie clandestine»**, mais que le Secrétariat d'État qui avait commandé l'étude, a retiré de la circulation avant même qu'il n'atteigne le public.

Présentement, des «petits» politiciens provinciaux et fédéraux sont en train de déchirer le Canada, et personne ne dit rien. Il serait urgent que M. Bouchard retourne aux sources, à Gérard Pelletier, qu'il prenne le temps d'examiner ses politiques, de lire ses discours, de s'inspirer de sa vision et de jeter en coup d'oeil, en passant, sur **«Les Héritiers de Lord Durham»** que la Fédération des Francophones hors Québec a publié en 1977.

Nous dirons, à la décharge de M. Bouchard, que du temps de Gérard Pelletier, le parti au pouvoir faisait un seul bloc, que le Premier Ministre était un homme fort et un homme de vision. Ce qu'on a vu à Ottawa le 30 juin dernier ne se serait jamais produit sous Trudeau: une vingtaine de députés conservateurs d'arrière-banc qui mettent la hache dans le projet de loi C-72 (sur les langues officielles, bien sûr!) présenté par leur propre gouvernement! Et à la sortie de ce massacre, on entend M. Bouchard déclarer qu'il n'a «pas de commentaires» à faire pour le moment!

Ça fait drôlement penser au Premier ministre Mulroney lui-même qui n'a eu aucun commentaire à faire pendant que des «red necks» du gouvernement de l'Alberta dépeçaient à plaisir les droits des Franco-albertains!

Jadis, Gérard Pelletier offrait de l'aide financière pour «réparer cent ans d'injustices». Il est à craindre que Lucien Bouchard ne vienne avec des montants encore plus considérables, mais cette fois pour acheter le silence d'une communauté que le gouvernement fédéral lui-même a honteusement laissée abattre sans rien dire!

Lettres ouvertes

M. le Directeur-rédacteur
Pierre Brault
Le Franco
Edmonton, Alberta

St-Albert,
le 8 juin 1988

Cher Monsieur,

Je vous serais bien reconnaissante de me procurer l'opportunité de communiquer à nouveau avec les lecteurs du Franco.

Premièrement, je m'adresse à M. Roger Motut: Je m'acquitte volontiers de vous présenter mes plus sincères excuses pour vous avoir mis dans la position de vous obliger à vous défendre d'une façon tout à fait minutieuse et compréhensive. Peut-être que vous auriez préféré prendre le temps que vous y avez mis, à faire quelque chose de plus profitable? Je pose la question, non pas parce que je désire une réponse, mais tout simplement parce que j'y entretiens la possibilité. Aussi, Roger, je dois vous remercier de m'avoir donné l'opportunité d'apprendre une leçon de diplomatie. Dorénavant, je fais la promesse de m'exprimer sur des propos qui sont dans le paramètre de mon expérience. Je regrette de m'être servi de votre lettre comme point de départ pour exprimer mes idées sur la cause francophone. Je réalise qu'il m'aurait fallu un aperçu beaucoup plus complet et une interprétation plus juste pour faire une rétorque valable. Mais soyez assuré que mon but n'était pas de vous attaquer personnellement, ni vos idées. Cela me ferait plaisir de savoir que vous acceptez mes excuses.

Ceci dit, je m'empresse au but, à deux tranchants, de ma lettre d'aujourd'hui: celui de communiquer aussi clairement que possible mon expérience comme francophone en Alberta ainsi que de présenter quelques idées qui font partie de ma pensée. En entreprenant cet exercice, j'espère ne blesser per-

Suite à la page 5...

La pensée de la semaine...

Ce n'est pas d'un tête à tête, ni d'un corps à corps: c'est d'un coeur à coeur que nous avons besoin.

Teilhard de Chardin

Caricature





Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF HQ Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Violette Linden

Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-6672

Abonnement d'un an 15$ Etranger 25$
Courrier de deuxième classe Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta

Lettre...

(Suite de la page 4)

sonne et surtout que Dieu me garde de blesser les gens qui trouvent mes idées «nocives».

Je suis Québécoise d'origine, mais j'habite en Alberta depuis 1950. Si je peux mettre le mot «franco» devant celui d'«albertaine», je considère cela plutôt un accident de naissance qu'une raison de le proclamer sur les toits. Avant tout, je suis Canadienne. Et de cela je suis infiniment reconnaissante, car je ne peux penser à un seul autre pays où je préfèrerais habiter. C'est pour cela aussi que je fais mon possible pour nourrir le désir d'exister en harmonie avec mes concitoyens, qu'ils soient français, anglais, indiens ou chinois, etc. Par contre, ce n'est pas dans ma nature d'être «moutonne» devant les forces de l'assimilation. Non, j'aime bien parler français et je plains l'ignorance de la personne qui m' empêcherait de le faire lorsque la situation favorise son expression. Je réalise qu'avec un droit il y advient aussi une ou plusieurs responsabilités. Il faut que je me serve de ma raison pour arriver à une balance où il n'y aura ni abus, ni excès ni d'un côté, ni de l'autre. Si j'agis sur une valeur qui m'exige personnellement à respecter avant tout la dignité d'un individu, je m'oblige à communiquer avec cet individu dans la langue qu'il comprend. Lorsque je dis: «Quand on est à Rome, on fait comme les Romains», je mets tout simplement en pratique les principes qu'épouse une démocratie telle qu'est le Canada. Plus pécisément, quand une majorité ne comprend que l'anglais, comme dans la Législature, je crois que c'est beaucoup plus digne pour moi de parler dans la langue de la majorité que d'insister sur mon droit en parlant une langue que la majorité ne comprend pas.

Lorsque je grandissais, il m'est arrivé de me faire appeler «frog». Dans notre mentalité de jeunesse, certains d'entre nous lancions avec autant d'énergie l'épithète «square head». Ce qui me dit tout simplement que deux maux, un bien ne font. Je désirerais seulement avoir eu la sagesse dans ces moments de considérer l'insulte comme un compliment. En grande partie, mes connaissance anglaises me disaient combien j'étais chanceuse de connaître deux langues. Et la popularité des écoles d'immersion aujourd'hui pourrait attester que je ne suis pas seule à penser de même.

J'ai reçu la majorité de mon éducation en anglais, moins de deux heures de français par jour. Aujourd'hui, on peut compter 80% du temps en français dans les programmes d'immersion et 100% durant les premières années. Sur le terrain de jeux, on parlait beaucoup plus en anglais qu'en français. Par contre à la maison, avec mes parents, on ne parlait que le français, de même aujourd'hui.

Ceci me conduit à une idée à laquelle je tiens assez fortement. Pour moi, la propagation de la langue et de la culture est avant tout responsabilité des parents. Après tout, c'est nous, les parents, qui gardons nos enfants pour les cinq premières années de leur vie. Si l'on veut que leur langue première soit le français, c'est à nous d'y voir. J'ai connu des familles qui ont gardé leur langue lorsqu'un parent seulement parlait le français. J'ai aussi connu des familles où les deux parents parlent le français et les enfants ne le parlent pas du tout. Je ne dis pas que c'est toujours facile, mais je dis que si l'on veut vraiment garder notre langue, c'est très possible de le faire.

Je suis loin de me considérer experte en matière de politique, mais tout en sachant que le corps gouvernant d'un pays a certaines responsabilités envers ses citoyens, j'affirme aussi que le citoyen a certaines responsabilités envers son pays. Ceci me rappelle une citation de J.F. Kennedy: «Ask not what your country can do for you but what you can do for your country», ce qui veut dire: «Ne demande pas ce que ton pays peut faire pour toi, mais ce que tu peux faire pour ton pays». Je pense qu'il faut réfléchir profondément avant d'insister à tout prix sur nos droits. Les effets qui pourraient être ressentis à cause de notre insistance pour des écoles francohones, j'y songe sérieusement. Je me demande si à force de s'isoler, on ne pourrait pas précipiter des conséquences désastreuses. Je pense qu'il faut surtout faire attention aux messages que nous envoyons. Exemple: est-ce vraiment possible de trouver une solution favorable à la situation à J.H. Picard? Si on est fiers de notre langue, ne serait-ce pas à nous d'élever la qualité du français des étudiants anglais en immersion, plutôt que d'essayer de se séparer parce que nous avons peur que leur parler va diluer la qualité du nôtre? Pourquoi ne pas établir un programme jumeau? Un français avec un anglais où le but serait d'améliorer le français de l'étudiant anglais? Ne serait-ce pas un petit défi pour nos étudiants francophones qui sont fiers de leur langue? Peut-être nous faut-il être plus honnête et évaluer notre degré de fierté et sur quoi nous le basons. Sommes-nous vraiment en possession des éléments nécessaires qui donneraient l'énergie requise pour préserver notre langue et notre culture?

Garder sa langue, pour moi, c'est une discipline qu'on s'impose pour une raison ou pour une autre. Les raisons sont aussi diverses que les personnes. Donc je ne désire pas ici les entretenir. La diversité d'un peuple c'est justement ce qui peut lui apporter sa plus grande richesse. Naturellement, la manifestation de cette diversité doit s'effectuer dans une ambiance de pacifisme. Autrement on risque de tout perdre. Les démonstrations qui ont été effectuées au seuil de la commission scolaire des écoles séparées à Edmonton, sont pour moi un présage d'évènements qui pourraient être encore plus pénibles.

En conclusion, j'ajoute que je ne m'interesse guère à remettre le passé sur le tapis. Si la mémoire de ce qui s'est passé sur les Plaines d'Abraham demeure dans mon esprit, c'est seulement pour me rappeler ce qui peut arriver quand différents groupes de gens n'apprennent pas à vivre en harmonie. Ce fait même me pousse davantage à empêcher sa récurrence. Donc, je m'exige d'exister aussi confortablement et heureusement que possible dans la réalité du présent. Et dans la mesure de mes efforts, je juge ma situation comme Franco-albertaine très favorable.

Sincèrement,

Claudette Guimond
St-Albert, Alberta

Nouvelles régionales

• *Éducation*

L'école française perfectionne ce que les parents ont commencé à la maison

NOËLLA FILLION

DONNELLY - Le 13 juin dernier, au petit gymnase de l'école J.P. Vanier à Donnelly se tenait un forum public ayant pour thème: l'**Education Française... une réalité.**

Madame Dolorès Nolette, professeur de Girouxville agissant comme modératrice et partant a présenté chaque membre du «panel» qui s'est entretenu avec nous de son vécu, autour de la question d'éducation française.

M. Gérard Bissonnette, ex-directeur de l'école Ste-Anne de Calgary, le premier à prendre la parole, nous fit l'historique de son vécu personnel et de l'expérience d'établir une école française à Calgary. Lui-même enseignant dans des écoles d'immersion voyait bien que cette formule ne rencontrait pas les besoins des élèves ni ceux des professeurs. Les cadres supérieurs aussi prenaient les suggestions à cet effet plus sérieusement. Ils ont d'abord identifié les besoins et ensuite y ont réfléchi. En automne 1983 se tinrent les premières inscriptions et à l'automne 1984, il y avait 125 inscriptions de la maternelle à la 6e année. Ces jeunes éprouvaient de sérieuses difficultés dans le domaine de la lecture. Il ont subi des tests pour identifier leurs problèmes.

D'après l'expérience qu'il en a fait M. Bissonnette pu conclure que l'école française perfectionne ce que les parents avaient commencé à la maison.

Mme Christiane Spiers, mère de trois enfants, vint du Québec à Edmonton il y a sept ans. Une fois ses enfants devenus d'âge scolaire, elle connu ce que c'était que de vivre en minoritaire.

En école d'immersion, son aîné en première année prenait deux semaines à étudier une histoire de 4 à 5 lignes. On insistait sur la langue parlée mais l'orthographe et les tournures de phrases étaient négligées. Par conséquent, il apprenait mal sa langue. Le deuxième enfant s'exprimant déjà en anglais fréquenta la maternelle à Maurice Lavallée. Alors le père, anglophone bilingue comprit que lui aussi devait contribuer à l'éducation française de son enfant. Le couple comprit qu'ici, à l'école française, il y avait un meilleur enseignement de la langue. Madame Spiers est présidente du comité de parents à Maurice Lavallée et vice-présidente de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton. D'après elle, l'école française est devenue un support pour les parents qui veulent de l'éducation française. Elle y a trouvé de nouveaux amis. Elle développa une fierté d'être ce qu'on est et le courage de le dire.

M. Denis Vincent, le 3e orateur, vient de compléter son internat en médecine. Il a fait son primaire à St Thomas d'Aquin et son secondaire à J. H. Picard en 1981. Il partagea avec nous ce qu'il a vu d'une classe d'immersion et la place qu'occupe le francophone dans le système scolaire et universitaire. Il a su démontrer la différence entre un élève francophone et un élève anglophone dans les buts qu'ils poursuivent en fréquentant l'école française. Il a su nous communiquer dans un langage familier son inquiétude et sa préoccupation à vouloir créer des professionnels pour servir «mon peuple» comme il dit si bien. La pénurie de médecins francophones se fait de plus en plus sentir en Alberta.

Angèle Déry, professeur, dit avoir vécue la francophonie ici, dans sa famille de dix-sept enfants, puisqu'elle est native de Jean Côté. Elle a enseigné dans des classes anglophones et des classes d'immersion. Elle a su nous démontrer clairement les buts que poursuit l'école d'immersion par rapport à ceux que poursuit l'école française. Selon elle, l'école d'immersion s'adresse à l'intellect de l'enfant tandis que l'école française s'adresse à toute sa personne. L'école française est une réalité qui se vit et atteint l'enfant par les petites choses de la vie: les affiches qu'il voit, les lettres en français avec ses amis dans les couloirs, les pièces de théâtre qu'il monte, les jeux le midi.

Le cinquième invité et non le moindre fut Larry Lynch, étudiant. Larry est anglophone et a pris contact avec la langue française alors qu'il visitait sa grand'mère au foyer Notre-Dame du Lac à McLennan. Il s'est vite rendu compte qu'ici on vivait en français. Ce n'est qu'après son secondaire qu'il décida de fréquenter la Faculté St-Jean afin d'y apprendre le français, ce qu'il a fait en trois ans. Bien qu'il lut son texte, il su nous communiquer la réalité et la gravité de la situation de la langue française dans notre milieu. En effet, les colonisateurs de ce beau coin avaient un

(suite à la page 12)



M. Gérard Bissonnette (au micro) a donné un aperçu de son expérience comme directeur d'école et surtout comme premier directeur de l'école Ste-Anne de Calgary. À l'arrière-plan de g. à d. Larry Lynch, Denis Vincent et Dolorès Nolette.
(Noëlla Fillion)

Yvette Tellier quitte l'enseignement



SOPHIE PELLETIER

Après s'être dévouée à l'enseignement depuis 1952, Yvette Tellier s'offre maintenant une retraite bien méritée. Elle laisse aux autres le soin de continuer son travail d'excellence et de discipline.

Née à Lamoureux près de Fort Saskatchewan, Yvette Villeneuve Tellier a débuté sa carrière d'enseignante à Morinville auprès d'une classe de 3ème et 4ème année comprenant... 33 garçons! Par la suite, on lui assignait une classe plûtot particulière, puisqu'elle était composée de 43 étudiants dont 22 avaient déjà répété une année scolaire... Voilà des épreuves que seuls les plus tenaces surmontent; Mme Tellier a su persévérer.

Cette enseignante modèle a fait sa marque dans plusieurs institutions scolaires de l'Alberta; après Morinville et St-Albert, elle s'est établie dans les écoles catholiques d'Edmonton: Notre-Dame de Lourdes, St-Thomas d'Aquin, J.H. Picard et Sainte-Croix. Partout où elle a enseigné, Mme Tellier a su faire preuve d'un sens de l'initiative incomparable.

On la reconnaît comme étant une enseignante exigeante et adepte de la discipline, mais aussi comme une dame des plus joviales et passionnée de l'excellence. Grande raconteuse d'histoires, Mme Tellier pourra dorénavant consacrer plus de temps à la concrétisation de projets déjà tout planifiés, comme ceux d'un voyage dans l'est canadien avec Mathias, son compagnon de vie, et de bénévolat pour «Birthright». Évidemment, Yvette Tellier continuera sa carrière de grand-mère à plein temps auprès de ses 5 petits-enfants, puisque c'est là un devoir qu'elle se fait un plaisir d'accomplir.

• *Poste comblé à St-Paul*

Martine Tremblay prend la relève à l'A.C.F.A. régionale

SYLVIE DASSYLVA

ST-PAUL - Une nouvelle «immigrante» dans l'ouest canadien, Mlle Martine Tremblay, a maintenant comme mandat d'occuper le poste d'agente de développement communautaire à St-Paul.

Arrivée il y a 8 mois en terre albertaine, Mlle Tremblay a d'abord élu domicile à Calgary. Elle s'est impliquée au sein de cette communauté comme animatrice cuturelle à l'école Ste-Anne, en plus de faire de l'animation théatrale et de travailler dans la garderie de l'école.

Elle possède un baccalauréat général de l'Université Laval, composé de mineures en psychologie et en sociologie, avec spécialisation en relations publiques. Elle détient aussi un certificat en théâtre.

Mlle Tremblay a une idée bien précise de ce qu'elle veut accomplir dans le cadre de son travail. Celui-ci consiste en premier lieu, à répondre aux besoins de la communauté francophone, en organisant des activités culturelles, sociales, sportives, et autres. De l'avis de Mlle Tremblay, c'est un emploi assez vaste au niveau des moyens d'interventions. Elle a donc en charge l'administration du Centre Culturel, et de léguer des tâches aux employés(e)s pour ainsi maintenir en opération la Boutique Rendez-vous, le Musée historique et le Bureau Touristique.

Présentement, elle est surtout en période d'organisation, de préparation et à la découverte environnementale, grâce à la lecture et à de nombreuses réunions.

Ses objectifs sont de: s'impliquer activement dans la collectivité pour mieux la connaître et la servir, et cela en agissant comme co-animatrice à la radio L.W., en effectuant des visites dans le milieu, en étant correspondante pour le journal «Le Franco» i.e. informer les gens que ça bouge à St-Paul, et enfin en étant membre de tous les comités dans la mesure du possible, dont entres autres: L'A.C.F.A., O.V.N.I., S.P.E.F., Cabane à sucre, etc. Le deuxième objectif: serait d'aller chercher la relève au niveau des jeunes Franco-albertains(es), pour les aider à s'impliquer dans un future rapproché, ceci pouvant leur servir de tremplin pour l'expression de leurs idées. Comme dernier objectif: rendre le Centre Culturel plus actif i.e. augmenter son taux d'occupation par des groupes ou activités francophones.

J'ai recueilli l'empression de Mlle Tremblay à propos de son expérience à St-Paul jusqu'à présent (1 mois de demi): Elle trouve que c'est un beau petit village accueillant, et que les gens y sont sympathiques. Cela l'a agréablement surprise.

Ici je cite: «Je sens que St-Paul peut m'apporter quelque chose, et je pense que je peux apporter quelque chose à St-Paul.»

Originaire de Charlebourg en banlieue de la ville de Québec, cette jeune femme de 26 ans, que je qualifierais de fonceuse, dynamique et professionnelle, saura sûrement mener son travail à bon terme.

Bienvenue à St-Paul, Martine, et bonne chance dans ta nouvelle carrière!


Martine Tremblay

Votre argent, vos investissements

Paul Denis

Le régime enregistré d'épargne-études (REEE)

Si le coût des études post-secondaires ne cesse de monter en flèche, nombre de parents n'auront pas les moyens d'envoyer leurs enfants à l'université d'ici une quinzaine d'années.

La seule aide dont peuvent aujourd'hui bénéficier les Canadiens à revenu moyen réside dans la souscription d'un régime enregistré d'épargne-études (REEE). Ce type de régime, expliqué dans la chronique précédente, vous permet de placer votre argent et de profiter d'un abri fiscal pour les revenus de placement.

Le peu de restrictions que comportent un REEE en font un de ses principaux avantages. En tant que parent, vous pouvez établir autant de REEE que vous le désirez, dans la mesure où vos cotisations ne dépassent pas les limites annuelles fixées par Revenu Canada, et que vous ne souscrivez qu'à un seul régime par étudiant. Vous pouvez également établir des REEE pour vos petits-enfants, nièces et neveux.

Vous pouvez, de plus, établir un REEE pour votre conjoint ou pour vous-même, si vous projetez de retourner aux études. Il n'y a pas de restriction d'âge à l'inscription, ni de normes scolaires à satisfaire quel que soit l'âge de l'étudiant.

Bien que vous ne puissiez souscrire plus d'un régime par étudiant, le REEE permet à d'autres proches d'établir des régimes distincts pour ce même étudiant. Ce privilège est particulièrement utile à l'étudiant qui fréquente un établissement d'enseignement très coûteux et qui a besoin de fonds additionnels.

Bien entendu, si vous décidez de souscrire un REEE pour vous-même dans le but de parfaire vos études ou de réorienter votre carrière, les revenus provenant du REEE seront imposables lors du retrait. Toutefois, votre revenu sera probablement inférieur en raison du temps et de l'énergie que vous consacrerez aux études. À ce moment-là, vous serez également admissible aux crédits d'impôt relatifs aux frais de scolarité et aux études.

Les modes de retrait des revenus de placement du REEE sont très souples. En effet, la somme totale peut être retirée en un seul versement quoique cette approche soit déconseillée. Vous pouvez aussi spécifier le montant et la fréquence des paiements versés à l'étudiant.

Vous pouvez même varier le montant et la fréquence des versements d'un programme à un autre ou d'une session à l'autre, car les dépenses peuvent fluctuer au cours des années dans un même programme d'étude.

Selon les règlements de Revenu Canada qui régissent les REEE, sont admissibles au revenu de ce type de régime, un large éventail de programmes scolaires, dans la mesure où l'établissement d'enseignement est reconnu en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu fédérale. Il s'agit essentiellement des universités et des collèges du Canada et de l'étranger ainsi que des écoles spécialisées dans certains domaines tels que les arts, le théâtre et les métiers techniques, et qui décernent un diplôme ou une licence.

Lors de la souscription d'un REEE, ne faites affaires qu'avec une institution financière réputée qui a fait ses preuves en matière de placement. Méfiez-vous des sociétés qui font des promesses trop alléchantes.

Cette chronique est une commandite de...

Le Franco,
une lecture qui
informe

Arts et spectacles

• *Franc-parler*

L'ONF a tourné «Paul et Moustache» en Saskatchewan

Saint-Isidore-de-Bellevue: un plateau de tournage. L'équipe de FRANC-OUEST de l'ONF a été accueillie par toute la communauté de Bellevue pour le tournage de PAUL ET MOUSTACHE. Du 24 au 30 juin, tout le village a collaboré avec enthousiasme: Monsieur le curé Claude Giguère, les religieuses de la communauté des soeurs de la Présentation de Marie, le directeur de l'école, Euclide Gareau, le professeur Monique Tremblay et ses élèves, les producteurs de porcs, Gilles et Lucille Cousin, le directeur artistique des «petits cochonnets», Clément Gareau, son épouse Thérèse Jobin-Gareau, responsable des repas, Yvette et Joe Schnell, propriétaire de la «cachette», Yvette et Armand Gaudet qui ont prêté leur belle maison et enfin, tout le village pour les scènes à grand déploiement.

C'est émouvant cette solidarité et cette entraide des fransaskois. Unis par la langue, la foi et une ardeur au travail peu commune, ils ont relevé le défi de raconter l'histoire imaginée par leurs enfants. Soulignons en particulier la participation de Gaétan Benoit (Paul), de Suzanne Francon (Cindy), de Léonard Gareau (le père), de Jenny Beaudais (la mère), de Gilbert Gareau (M. Denis), de tous les paroissiens, de l'orchestre et la chorale dirigés par Soeur Angèle.

Rappelons que PAUL ET MOUSTACHE, c'est l'histoire de l'amitié entre un jeune et un cochonnet qui tourne presque au drame... mais l'entraide permet à Paul de trouver sa place dans la communauté.

Tout Saint-Isidore a fait de PAUL ET MOUSTACHE son film. Tout a été mis en oeuvre pour faciliter le travail de l'équipe de l'ONF, y compris les gâteries imprévues comme les petites poires bleues, les «Saskatoon», les confitures aux fraises et les muffins au blé.

Merci pour ce témoignage et cette participation sans faille. PAUL ET MOUSTACHE sera un succès grâce à vous tous. Plus que jamais Saint-Isidore sera marqué sur la carte de la Saskatchewan pour sa belle vue sur la plaine et... pour la belle vue émouvante, attachante qui y a été filmée.

L'ONF reviendra avec votre film sous le bras pour vous redonner l'histoire de vos enfants que vous avez si bien racontée.

Le prochain tournage; Bonnyville, Alberta, à la rentrée scolaire.

• *Année fructueuse*

Rétrospective des Blés d'Or 87-88

SYLVIE DASSYLVA

Depuis septembre, le groupe de danse folklorique de St-Paul, «Les Blés d'Or», a parcouru beaucoup de kilomètres.

Le baptême s'est déroulé le 30 janvier, lors d'un mini-spectacle pour le stage folklorique provincial, tenu au Centre Culturel de St-Paul.

Au mois de février, une lourde tâche attendait nos danseurs. La troupe a été tenue en haleine pendant plus de deux mois, en vue de sa préparation pour la cérémonie d'ouverture des XVes Jeux Olympiques d'Hiver à Calgary. Exploit qu'ils ont d'ailleurs réussi à relever avec succès. Après cette extraordinaire expérience, autant pour les matelots que pour les loups-de-mer, a eu lieu le 26 mars, une mini-présentation dans le cadre du spectacle annuel de l'école de danse «Les Blés d'Or», à l'école Racette. En avril, suite à cette montée, toujours à St-Paul, à l'école Régionale, les Blés d'Or se sont produits lors de la convention: «Northeastern Scouts». Par la suite, direction un peu plus vers le nord: Fort Kent, à l'occasion du «Bal du Printemps». Un autre rendez-vous, mais cette fois au Terrace Inn d'Edmonton, pour la convention des professeurs en économie domestique.

Le mois de mai aussi fût bien occupé. Tout d'abord par une escale à Lethbridge en l'honneur du 10e anniversaire de l'ACFA régionale, et peu de temps après, cap vers St-Albert à l'école Marguerite d'Youville pour la semaine de l'éducation.

Le 17 juin dernier, c'était au tour de Bonnyville de recevoir la visite des Blés d'Or pour agrémenter la foire «Tradex». Enfin, il ne faut surtout pas oublier le 1er juillet où la troupe se produira au Centre Récréatif de St-Paul, soulignant la Fête du Canada.

Cette 14e année a été encore fructueuse. Espérons retrouver nos danseurs et danseuses en pleine forme au mois de septembre prochain.

Bonne vacances à toute la troupe ainsi qu'à l'organisation, et surtout ne perdez pas vos claquettes magiques!!

N.B. Les Blés d'Or vous remercient pour votre appui, et aussi pour le chaleureux accueil qu'ils ont reçu à chacune de leurs tournées effectuées en province.

Remise des prix de l'émission Prochaine Vague



Il y a quelques semaines, on remettait les prix du concours de fin de saison de l'émission-jeunesse PROCHAINE VAGUE. Le premier prix, un lecteur de disques compact a été remis à Corry Ordze. On le voit ici en compagnie du directeur de CHFA, Denis Collette. Également présent lors de la remise du prix, l'oncle de Corry, M. Richard Frenette, qui a «fortement encouragé» son neveu à participer au concours.



La modification de la politique nationale de blé profite aux transformateurs et aide les agriculteurs

OTTAWA - Les agriculteurs canadiens continueront de recevoir de l'aide à la suite de modifications apportées à la politique de double tarification du blé. Ces modifications permettront aussi aux transformateurs canadiens d'être plus compétitifs sur le marché intérieur.

L'annonce a été faite par le ministre d'État aux Céréales et oléagineux, M. Charles Mayer, le ministre de l'Agriculture, M. John Wise et le ministre d'État à l'Agriculture, M. Pierre Blais.

Au cours de la prochaine campagne, les agriculteurs continueront de jouir de tous les avantages que leur offre la politique de double prix du blé. Ils se partageront un montant global d'environ 227 millions de dollars pour la campagne 1988-1989. La répartition de ces prestations aux agriculteurs de chaque région sera calculée d'après le niveau le plus élevé des ventes sur le marché intérieur de n'importe laquelle des trois dernières campagnes. Le niveau de paiement à la tonne pour ces ventes intérieures sera le même pour tous les agriculteurs canadiens.

À partir du 1er août, le prix du vente de blé destiné à la consommation humaine au Canada sera fixé d'après le prix en vigueur sur le marché nord-américain.

Ces deux dernières années, les transformateurs ont payé 7$ le boisseau de blé utilisé pour le marché intérieur. Comme les prix internationaux étaient considérablement plus bas, les producteurs de blé canadiens ont profité du prix intérieur plus élevé.

À la suite des modifications apportées à la politique de double prix du blé, les consommateurs canadiens devraient réaliser certaines économies lors de l'achat de produits de boulangerie ou d'autres produits céréaliers.

Au cours des campagnes subséquentes, les agriculteurs recevront une aide financière par l'entremise des programmes de stabilisation existants. Cet appui continuera de se concrétiser par des paiements accordés en vertu de la loi de stabilisation concernant le grain de l'ouest et de la loi sur la stabilisation des prix agricoles, à partir de la campagne 1989-1990.

Si le prix intérieur se maintient aux environs des prix compétitifs actuels, les programmes fédéraux de stabilisation pourraient verser jusqu'à 375 millions de dollars aux producteurs pour les campagnes de 1989-1990 à 1993-1994, par suite de la refonte de la politique nationale.

«Les modifications apportées à la politique de double prix du blé assurent l'équilibre entre les intérêts des transformateurs et ceux des agriculteurs, de souligner M. Mayer. Les transformateurs pourront devenir compétitifs et les agriculteurs de toutes les régions profiteront d'un marché national plus dynamique.»

Des consultations étendues ont eu lieu entre les trois ministres, les groupes de producteurs et les transformateurs à propos de ce changement de politique.

Les politiques de fixation du prix intérieur du blé étaient en vigueur depuis 1967. Au fil des ans, elles devaient protéger les agriculteurs contre la baisse des prix internationaux, et les consommateurs contre la hausse de ces mêmes prix.

Depuis deux ans, comme les prix internationaux ont baisse au dessous du prix interieur du blé, la politique de double prix du blé a procure aux agriculteurs canadiens des revenus évalués à environ 435 millions de dollars.



Carrières et professions

Moi, je lis le Franco!

• *Sondage*

Satisfaction des agriculteurs endettés

OTTAWA - D'après un sondage mené auprès des agriculteurs qui ont eu recours aux services des Bureaux d'examen de l'endettement agricole (BEEA), 74% des répondants se disent satisfaits du processus d'examen. Et 77% ont affirmé qu'ils recommanderaient les Bureaux à d'autres agriculteurs qui pourraient avoir besoin de leurs services.

«C'est là un vote de confiance éloquent à l'égard du Programme, a déclaré le ministre de l'Agriculture, M. John Wise. Les agriculteurs qui ont eu recours à ce service se rendent compte que les Bureaux les ont aidés à faire face à leurs difficultés financières.»

Le sondage révèle également que:

- 90% des répondants sont safisfaits du premier contact qu'ils ont eu avec les BEEA;
- 84% des agriculteurs interrogés sont safisfaits de la communication qu'ils ont entretenue avec les Bureaux;

79% des répondants sont safisfaits de la composition du comité d'examen qui a étudié leur cas;

58% estiment que les Bureaux ont joué un rôle de médiation efficace dans la conclusion d'une entente entre eux et leurs créanciers.

Certains répondants ont signalé la nécessité d'améliorer le fonctionnement des Bureaux, en fournissant par exemple des services supplémentaires de conseils juridiques, financiers et fiscaux ou d'orientation personnelle. Le gouvernement fédéral vient d'annoncer le 26 mai que le Programme avait été amélioré et qu'il offrait dorénavant ce genre d'aide à ses clients. On sait que le Programme a de plus été prolongé et financé jusqu'au 31 mars 1991.

Tout en précisant que certains répondants aimeraient voir les Bureaux jouir d'une autorité accrue qui leur permettrait d'imposer des ententes, M. Wise a souligné que la majorité approuve le rôle de médiateurs joué actuellement par les BEEA et qui consiste à effectuer un examen impartial de la situation financière des agriculteurs en difficulté. Les bureaux travaillent de concert avec les producteurs et leurs créanciers et les aident à conclure des arrangements financiers mutuellement satisfaisants.

«De nombreux clients nous mettent en garde contre un accroissement des pouvoirs des Bureaux, de peur que l'accessibilité au crédit n'en subisse le contrecoup par suite de l'hésitation des créanciers à participer au processus», a ajouté M. Wise.

Le sondage a été commandé par Agriculture Canada à l'entreprise Ugri Studies/Can-West Inc. En janvier et au début de février de cette année, la firme a envoyé un questionnaire à 4200 clients des Bureaux. Au total, 1535 d'entre eux, soit environ 40%, y ont répondu.

• *Expédition à Vancouver*

Politique provisoire pour les wagons de producteurs remplis de canola

WINNIPEG - Le Commissaire en chef George Leith annonçait récemment que la politique actuelle pour les wagons de producteurs remplis de canola et expédiés à Vancouver se prolongera durant la campagne agricole 1988-1989.

«Une des conditions préalables au changement de la politique pour les wagons de producteurs était l'établissement par l'industrie d'un marché de ventes en disponible pour le canola à Vancouver», a déclaré M. Leith. «Puisqu'un tel marché ne sera peut-être pas en service au 1er août, la politique actuelle touchant les wagons de producteurs restera en vigueur.»

Un minimum de 10% de wagons remplis de canola sera réparti comme wagons de producteurs, et un minimum de 5% sera attribué aux wagons qui ne sont pas d'avance destinés à l'exportation.

Le fait qu'il n'y aura qu'un wagon par demande attribué aux producteurs pour les expéditions de canola non engagées, jusqu'à ce que toutes les demandes soient remplies, constitue le seul changement apporté aux règles de fonctionnement.

Si un marché de ventes en disponible pour le canola est établi tôt dans la campagne agricole 1988-1989, la Commission considérera la mise à exécution, au 1er février 1989, de la politique d'expédition en fonction des ventes pour les wagons de producteurs remplis de canola.

La Commission canadienne des grains continuera à travailler de concert avec l'Office du transport du grain dans ses efforts deployes en vue de réduire les stocks de canola non engages au port de Vancouver.

Carrières et professions

À l'horaire cette semaine

Samedi 9 juillet

17h00 **Téléjournal**
17h05 **La vie secrète des animaux:** Récifs coraliens
17h30 **Baseball des Expos: Montréal à Atlanta.**
20h00 **Une terre... une conquête:** Les expériences des biologistes dans le domaine de la générique moderne.(can.85)
21h00 **Samedi de rire. Invités: Jean-Pierre Ferland et Pierre Labelle.**
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Les nouvelles du sport**
22h36 **La politique fédérale**
22h46 **Télé-sélection: L'affaire Christie.** Drame policier avec Richard Attenborough, John Hurt, Judy Geeson et Pat Heywood. (brit. 70)

Dimanche 10 juillet

13h30 **Grand prix de formule 1: Grande-Bretagne**
15h30 **L'univers des sports:** De Chicoutimi (Québec), Tournoi Satellite de Tennis.
17h00 **Second regard**
18h00 **Téléjournal**
18h02 **Le vagabond**
18h30 **Le clan Campbell: L'or de l'automne.**
19h00 **Festival juste pour rire:** invités: Jean Lapointe, Mat Plendl, Mike MacDonald, Popeck, Pierre Brassard, Daniel Lemire et Pierre Verville.
20h00 **Téléjournal/nouvelles météo**
20h20 **Les Beaux Dimanches: Festival international de Jazz de Montréal.** Clôture du Festival.
21h35 Les Beaux Dimanches L'épopée de la croix rouge. (dern. de 4) Documentaire historique.
22h20 **Nouvelles du sport**
22h35 **Ciné-club: Le curé de village.** Comédie dramatique avec Ovila Légaré, Paul Guévremont, Lise Roy et Denis Drouin. (can. 49).

Lundi 11 juillet

17h00 **D'une série à l'autre: Clémence Aletti.** Drame policier avec Dominique Labourier et Jacques Denis. (3e de 5)
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vu de la terrasse**
19h30 **Hollywood en musique Parade du printemps.** Comédie musicale avec Judy Garland, Fred Astairs et Ann Miller. Sa partenaire l'ayant quitté, un danseur choisit une jeune fille au hasard et lui promet d'en faire une vedette.
21h30 Vidéo Club
22h00 Téléjournal
22h20 **Le Point**
22h45 **Reilley, l'as des espions:** Drame d'espionnage avec Sam Neill et Jeananne Crowley. (7e de 12).

Mardi 12 juillet

17h00 **D'une série à l'autre: Clémence Aletti. (4e de 5)**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vu de la terrasse**
19h30 **Les insolences d'une caméra.**
20h00 **Nuit blanche.** Court métrage avec Francis Reddy, Isabelle Jejias, Geneviève Rioux et Pier Paquette.
20h30 **Dallas**
22h00 **Téléjournal**
22h25 **Le Point**
22h45 **Cinéma: La fille en bleu.** Drame sentimental avec David Selby, Maud Adams et Gay Rowan. (can. 73).

Mercredi 13 juillet

17h00 **D'une série à l'autre: Clémence Aletti. (dern. de 5).**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vu de la terrasse**
19h30 **Cinéma: Retour.** Drame psychologique avec Jane Fonda et Jon Voight. Après le départ de son mari pour le Vietnam, une femme s'engage comme aide volontaire dans un hôpital où l'on soigne les blessés de guerre.
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h45 **Cinéma: Solaris.** Drame de science fiction avec Donatas Banionis et Natalya Bondartchouk. (russe 72)

Jeudi 14juillet

17h00 **D'une série à l'autre: Paris au bord des lèvres.**
18h00 **Ce soir**
18h30 **Vu de la terrasse**
19h30 **Les Grands Films: La septième cible.** Drame policier avec Lino Ventura, Jean Poiret. Une ex-journaliste, victime d'un attentat, fait l'objet de chantage. (fr. 84)
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h40 **Cinéma: La grande combine.** Comédie avec Jack Lemmon, Walter Matthau et Ron Righ. (amér. 66)

Vendredi 15 Juillet

17h00 **D'une série à l'autre: Le diable emporte Tunbridge Wells. (1ère de 2).** Biographie avec Trevor Howard et Valérie Masterson.
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Vu de la terrasse**
19h30 **Génies en herbe. Série internationale.**
20h00 **Le sang des autres.** Drame de guerre d'après le roman de Simone de Beauvoir, avec Jodie Foster, Michael Ontkean et Michael York. (1ère de 3)
22h00 **Téléjournal**
22h20 **Le Point**
22h40 **Nos Espoirs 88**
22h45 **Cinéma: Les sous-doués.** Comédie avec Maria Pacôme, Daniel Auteuil et Michel Galabru. (fr. 80).

À ne pas manquer...



Parade du printemps

le lundi 11 juillet à 19h30

La télévision de Radio-Canada
Alberta



Transport Canada — Transports Canada

Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

Des soumissions scellées, pour les projets ou services mentionnés plus bas, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et des contrats, Région de l'Ouest, Transports Canada, Pièce 5-157, 9820-107e rue, Edmonton (Alberta), T5K 1G3** et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées **jusqu'à 14h, heure d'Edmonton à la date limite de fermeture.** Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau mentionné ci-haut, téléphone 420-3932, Télex 037-2469, sur paiement du dépôt requis pour chaque jeu de documents de soumission, sous forme de chèque à l'ordre du Receveur général du Canada.

N° DE DOSSIER: SQ4621

PROJET: Entretien du système d'échappement et de ventilation du garage à l'aéroport de Fort Simpson, Fort Simpson, T. du N.-O.

DATE LIMITE: le 26 juillet 1988 **Dépôt:** $25

INFORMATIONS TECHNIQUES:
Joe Raiter, Gérant de projet
téléphone (403) 420-3987

INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE:
R. Kotch, gestionnaire des contrats,
téléphone 420-3932.

On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton, de l'Association conjointe de la construction de la C. B., succursale de Vancouver, et l'Association de la construction de Yellowknife, T.N.-O.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié dans les documents de la soumission. Les offres doivent être soumises dans des enveloppes fournies à cette fin. Les dépôts pour les documents de soumission seront remis sur retour des documents en bonne condition au plus tard un mois après la date d'ouverture des soumissions.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Canada



Transport Canada — Transports Canada

Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

Des soumissions scellées, pour les projets ou services mentionnés plus bas, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et des contrats, Région de l'Ouest, Transports Canada, Pièce 5-157, 9820-107e rue, Edmonton (Alberta), T5K 1G3** et endossées du nom et du numéro de projet, seront acceptées **jusqu'à 14h, heure d'Edmonton à la date limite de fermeture.** Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau mentionné ci-haut, téléphone 420-3932, Télex 037-2469, sur paiement du dépôt requis pour chaque jeu de documents de soumission, sous forme de chèque à l'ordre du Receveur général du Canada.

N° DE DOSSIER: SQ4622

PROJET: Amélioration de l'entretien du système d'échappement et de ventilation du garage à l'aéroport de Fort Smith, Fort Smith, T. du N.-O.

DATE LIMITE: le 26 juillet 1988 **Dépôt:** $25

INFORMATIONS TECHNIQUES:
Joe Raiter, Gérant de projet
téléphone (403) 420-3987

INFORMATIONS CONCERNANT L'OFFRE:
R. Kotch, gestionnaire des contrats,
téléphone 420-3932.

On peut examiner les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton, de l'Association conjointe de la construction de la C.-B., succursale de Vancouver, et l'Association de la construction de Yellowknife, T.N.-O.

POUR ÊTRE CONSIDÉRÉE CHAQUE offre doit être soumise sur les formulaires fournis par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de sécurité spécifié dans les documents de la soumission. Les offres doivent être soumises dans des enveloppes fournies à cette fin. Les dépôts pour les documents de soumission seront remis sur retour des documents en bonne condition au plus tard un mois après la date d'ouverture des soumissions.

La plus basse, ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Canada

Réunion...

(Suite de la page 6)

vécu français et religieux. Qu'en avons-nous fait? Il souhaite ardemment que notre région renouvelle son engagement à vivre en français afin de devenir maître chez nous. Sans école française, il n'y aura aucune amélioration.

Le système actuel ne fait pas appel aux valeurs culturelles. Selon Larry, il faut refranciser ce bout du pays et dire non à l'assimilation.

Après la pause café, ce fut la période de questions. Puisque la grande majorité de l'assistance était déjà convaincue de l'importance d'une telle école dans notre milieu, il y eut peu de questions.

Cependant, M. Albert Turcotte, principal de l'école J.P. Vanier de Donnelly en a profité pour souligner qu'ici, à partir de 1982, les classes françaises se sont servies d'un programme enrichi, suffisamment difficile pour les francophones. Cependant, à cause de la proximité des classes anglaises, le francophone est toujours à se comparer avec son ami l'anglophone, surtout en ce qui a trait à la quantité de devoirs à apporter à la maison. L'ambiance y est très mitigée puisque l'intercome véhicule des messages en grande majorité anglophones.

Pour compléter cette soirée, on a demandé à M. Jacques Moquin, surintendant de l'école française, de nous informer des derniers développements de cette école. M. Jacques Moquin a donc exprimé sa joie d'être de retour chez lui puisqu'il est natif de la région. C'est donc ici que sont ses souches, ses racines. Alors qu'il était déjà installé dans sa retraite en Colombie canadienne le conseil scolaire de St-Isidore l'y a déniché pour venir jeter un regard positif dans le lancement de ce nouveau projet. En voyant l'engagement de ces parents, M. Moquin a accepté de venir travailler et épauler Yvon Mahé dans la poursuite des valeurs fondamentales et religieuses des gens du coin.

M. Moquin a voulu assurer l'auditoire qu'il n'était pas venu condamner ou fermer l'école J.P. Vanier de Donnelly ou l'école Routhier de Falher.

Il nous informa qu'en plus des quatre commissaires composant le conseil scolaire de St-Isidore, le CREF a élu quatre représentants à ce conseil. Il s'agit de M. Charles Machell de Girouxville, M. Gilbert Poirier de Jean Côté, M. Ernest Johnson de Tangent, et M. Bernard Maisonneuve de Guy. Il souligna aussi la présence de Mme Odile Allard, commissaire du conseil scolaire de St-Isidore.

Il fit alors le point. Il y a eu à date 205 demandes d'inscription. Le loyer de l'école de Jean Côté est assuré dès aujourd'hui et le projet de rénovation et d'aggrandissement est déjà en marche.

Sur la question du transport, il dit accuser un certain retard mais qu'il y aurait de quatre à cinq routes de planifiées durant la semaine et que dès la fin juin, les parents auraient les détails. Il y aura quatorze enseignants dont dix sont déjà sous contrat, deux assistantes aux enseignants et un animateur culturel. Des quatorze enseignants, quatre sont du milieu, six du Québec, et il en reste quatre à trouver.

M. Moquin nous montra ensuite une carte géographique, préparée par Mme Armande Lavoie, démontrant d'où viennent ces 200 élèves.

L'objectif de cette école est d'offrir un choix aux parents d'exercer leurs droits selon la Charte, de promouvoir une ambiance française et l'intégration culturelle des jeunes.

Pour terminer la soirée, Mme Angèle Laverdière-Brochu nous fit part d'un projet du CREF: former une jardinière ambulante française et animation au foyer pour les petits de 0 à 5 ans. Le but de ce projet serait de refranciser nos foyers, d'offrir aux parents des outils et de leur montrer comment jouer en français avec nos enfants. Elle voulait lancer l'idée pour qu'on commence à y penser et à y inscrire nos enfants. Ce travail se fera en collaboration avec Irène Tremblay, coodonnatrice à l'A.C.F.A. On commencera à penser à l'organisation de cette jardinière en septembre.

En terminant, Mme Dolorès Nolette a souligné la présence de M. Alain Tremblay, animateur de la Fédération des parents francophones de l'Alberta et de Mme Monique Maisonneuve, présidente du CREF.

Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

Les SOUMISSIONS CACHETÉES, portant sur les projets ou services énumérés ci-dessous, adressées au Gérant régional, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, pièce 200, 9925, 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone: (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 14h (heure avancée des Rocheuses), à la date limite indiquée dans les documents de la soumission. On peut se procurer les documents de soumission auprès des bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigé.

PROJETS

No 669094 - pour PARCS CANADA
Parc national Glacier, C.-B.
Autoroute Trans-canadienne, km 0.2 et km 12.25
Stabilisation de la coupe de rocher

Date de fermeture: le 3 août 1988

Dépôt: $50

No. 668508 - pour PARCS CANADA
Parc National Jasper, Alberta
Autoroute Yellowhead, km 63.4 et 64.2
Stabilisation de la coupe de rocher

Date de fermeture: le 28 juillet 1988

Dépôt: $50

No 668806 - pour PARCS CANADA
Parc National Banff, Alberta
Mont Norquay, km 1.5, 3.3 et 4.5
Autoroute Bow Valley, km 3.06; Tunnel inférieur, km. 0.88; Tunnel de la promenade, km 2.49, 3.06 et 3.22
Stabilisation de la coupe de rocher

Date de fermeture: le 4 août 1988

Dépôt: Nil

Les documents relatifs à la soumission peuvent être obtenus à l'adresse suivante: Chambre 632, 220 - 4e avenue S.E., Calgary, Alberta; 9925 - 109e rue, chambre 200, Edmonton, Alberta; et 1166 rue Alberni, Vancouver, C.-B.. Les documents peuvent aussi être consultés auprès du bureau de Travaux publics Canada à Banff, Alberta et aux Associations de constructeurs de routes à Edmonton, Alberta et Richmond, C.-B.
Pour plus d'information, contactez:
E. Viddal
Gérant de projet
Téléphone: (403) 420-3229

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Bloc-Notes

Écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non lucratifs se déroulant dans votre communauté

Dans le but de vous offrir un meilleur service le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots our moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le **423-5672**. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, #201, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4

Le 5 à 7. Est-ce que ce titre vous dit quelque chose? Oui, non! Je vous explique illico: c'est tout simplement une rencontre amicale se tenant tous les vendredis, et vous l'avez deviné, de 17h à 19h. Vous retrouverez une ambiance relaxante, agrémentée de musique francophone et d'un petit goûter. C'est une idée originale d'Eric Lambotte, et rendue réalisable grâce à la collaboration de l'A.C.F.A. de St-Paul. C'est donc un rendez-vous à inclure à votre agenda, pour jaser de tout et de rien, à la salle des pionniers du Centre Culturel.

Bienvenue à tous et à toutes!

EDMONTON

4 au 15 juillet: Camp Jeunesse «L'ORDINATEUR ET SES MYSTÈRES», 1ère session; organisé par l'éducation permanente et l'école M. Lavallée.

8, 9, 10 juillet: -CLAC-AU LAC, lieu à déterminer -F.J.A.

10 au 16 juillet: SCOUTS ET GUIDES: Jamboree à North Battlefords, Sask.

14 juillet: -CERCLE D'ARTISANAT francophone d'Edmonton, 19h30, salle St Joachim

18 au 29 juillet: Camp Jeunesse «L'ORDINATEUR ET SES MYSTÈRES», 2e session, organisé par l'éducation permanente et l'école M. Lavallée

24 au 29 juillet: -École estivale de HOCKEY F.J.A. inf. André Provencher, 469 1344

Toute personne possédant de l'information sur les CABANES À SUCRE des années antérieures est invitée à en faire part à Lisette Trottier ou à Micheline Amyotte au bureau de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton au **469-4401**. Qu'il s'agisse de photographies, d'images vidéo, de témoignages, noms de personnes ressources, anecdotes ou autres, soyez assuré que vos richesses représentent une aide indispensable à la réalisation d'un projet qui tient à coeur...

ST-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St Paul le 3e lundi de chaque mois.

Les petites annonces

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier **au moins 15 jours avant** la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

EDMONTON

ÉTUDIANTE de 15 ans recherche famille d'accueil pour année scolaire 88-89, préférablement près école J.H. Picard. Contactez Gisèle Bouchard au 624-8370 ou écrivez à l'adresse suivante: C.P. 1105, St Isidore, T0H 3B0 (15 07)

MAISON À LOUER près Maurice Lavallée. 750$/mois, 500$ dép., 4 ch.-à-coucher, sous-sol aménagé. Disponible 1er sept. **468-6437.** 22 07

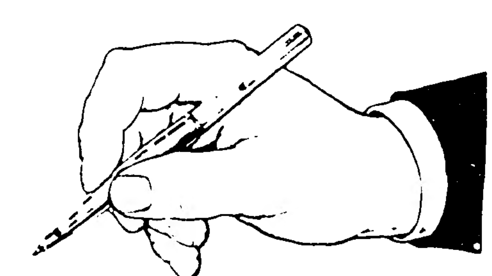
RIVIÈRE-LA-PAIX

Cet été vous pouvez encore louer des VIDÉO EN FRANÇAIS à un nouvel endroit, la Société Historique de Donnelly, du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00. Une vaste sélection de très bons films pour toute la famille est disponible dans les systèmes VHS et BETA. Le prix de location est de 2,00$ par cassette par jour pour les membres de l'A.C.F.A. et de 3,00$ pour les non-membres. 05-08

Vous déménagez...

Faites-nous parvenir votre changement d'adresse





10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Ancienne adresse	**Nouvelle adresse**
Nom: ____	Nom ____
Adresse: ____	Adresse ____
Ville: ____ Province: ____	Ville ____ Province ____
Code postal: ____	Code postal ____
	à compter du: ____
	Téléphone: ____

Comparaison de la sécheresse des années 30 et des années 80

WINNIPEG - Une étude des données climatiques réalisées par les scientifiques d'Environnement Canada conclut que la présente décennie est susceptible de faire concurrence aux «terribles années 30» en tant que période la plus sèche de l'histoire de l'Ouest canadien.

L'étude, dirigée par Tim Guezen et Rick Paddatz, conclut que, bien que les années 30 aient été légèrement plus sèches que les années 80, la différence est très faible. Et il reste à voir quel rôle la situation météorologique de 1988 et de 1989 jouera sur la comparaison.

L'étude qui s'appuie sur les données de neuf stations d'observation à travers les Prairies met l'accent sur l'intensité et l'étendue du manque de précipitations.

L'intensité de la sécheresse sur une série d'années sèches dans les années 30 était supérieure à celle que nous connaissons dans les années 80, à l'exception notable des régions d'Edmonton, de Lethbridge et de Brandon qui connaissent une plus grande sécheresse dans la présente décennie. Alors que Calgary était la station la plus sèche dans les années 30, c'est Lethbridge qui l'est dans les années 80, et Edmonton, qui était la station la plus humide dans les années 30, cède le rang à Prince-Albert.

Bien que l'étendue géographique totale touchée par la sécheresse est légèrement plus vaste dans les années 80, la région qui a connu la plus grave sécheresse dans les années 30 était un peu plus étendue.

L'étude révèle également que l'année la plus sèche a été 1937, suivie de près par 1984 et, au troisième rang, par 1936. La sécheresse de 1936 a touché pratiquement toutes les régions agricoles des Prairies, et a été la plus intense dans le sud des trois provinces. En 1937, la sécheresse a régné dans une grande partie de la Saskatchewan, mais n'a touché que le coin sud-est de l'Alberta et certaines régions du sud du Manitoba. En 1984, toute l'Alberta, ainsi que la plus grande partie de la Saskatchewan et du Manitoba ont souffert d'un manque de précipitations. L'étude souligne que 1988 pourrait fort bien ressembler à 1984.



Office national des transports du Canada — National Transportation Agency of Canada

AVIS DE DEMANDE

Dossier no 2-M536-1A(161/88)
Rôle no 88343

DATE: 5 juillet 1988

«MINERVE» COMPAGNIE FRANÇAISE DE TRANSPORTS AÉRIENS - S.A. - DEMANDE EN VUE DE MODIFIER LA LICENCE NO. A.T.C. 1646(F)

Sous le couvert de la licence n° A.T.C. 1646(F) «Minerve» Compagnie Française de Transports Aériens - S.A. est autorisée à exploiter un service international à la demande (affrètement) de la classe 9-4 en vue de transporter:

1. des passagers au moyen d'affrètements avec réservation anticipée depuis un point situé au Canada à un point situé en France;

2. des passagers au moyen d'affrètements avec participation (réservation anticipée ou groupe avec affinité), depuis un point situé en France à un point situé au Canada;

3. des passagers au moyen d'affrètements à but commun entre des points situés au Canada et des points situés en France;

4. des passagers et des marchandises au moyen d'affrètements sans participations entre des points situés au Canada et des points en France;

5. des passagers au moyen d'affrètements pour voyages tout compris d'un ou de point(s) situé(s) au Canada à un ou des point(s) situé(s) en France; et

6. au moyen d'affrètements pour voyages tout compris d'un ou de point(s) situé(s) en France à un ou des point(s) situé(s) au Canada;

au moyen d'aéronefs à voilure fixe du Groupe G.

«Minerve» Compagnie Française de Transports Aériens - S.A. demande maintenent l'autorisation d'ajouter les groupes F et H sous le couvert de ladite licence.

Une collectivité, une personne ou tout autre organisme peut intervenir pour appuyer ladite demande, s'y opposer ou en réclamer la modification en conformité avec les règles générales de l'Office national des transports. L'intervention, s'il y a lieu, sera déposée au plus tard le **8 août 1988** et une copie en sera signifiée au même moment au demandeur. Dès que la signification de l'intervention a été faite, une preuve de signification, que l'Office juge acceptable, sera déposée auprès de celui-ci.

Si on en fait la demande à l'Office, on peut obtenir plus de détails de la demande et des instructions relatives au dépôt d'une intervention en accord avec les règles générales de l'Office national des transports. Les demandes de prorogation de délai pour déposer une intervention ne seront accordées par l'Office que dans des circonstances exceptionnelles. Toute demande à l'Office devra être déposée en la remettant au Secrétaire en main propre ou en l'envoyant par messager à l'Office national des transports, 15 rue Eddy, Hull (Québec), par poste certifiée à l'Office national des transports, Ottawa (Ontario), K1A 0N9, par télex (no 053-4254/053-3615) ou par télécopieur (no 819-997-6727).

Si des informations additionnelles sont requises, on peut communiquer avec la soussignée, C. Beauparlant au (819) 997-6226.

E.A. Kalmakoff
pour W. Mercer, directeur
Services et accords aériens internationaux
Direction générale de l'entrée sur le marché et de l'analyse du marché
Office national des transports

Canadä

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 16h30
Dimanche: 10h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 11h



Fleurs à l'étroit

Cher Monsieur la Verdure:
Je n'ai pas beaucoup d'espace pour planter des fleurs dans mon soi-disant jardin. Comment puis-je faire pour égayer mon été et faire sensation avec mes fleurs?

Cher «à l'étroit»: vous pouvez toujours jouir d'un déploiement de couleurs dans un endroit restreint en plantant vos fleurs dans des contenants. Il est facile d'en apprécier la beauté dans des boîtes à fleurs, des pots ou des corbeilles suspendues.

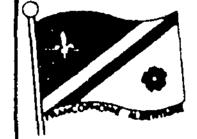
Il y a de nombreux avantages à planter vos fleurs dans des contenants. Vous pouvez les planter plus près les unes des autres pour obtenir de jolis motifs et un effet visuel fantastique. Vous pouvez déplacer les contenants pour rehausser les endroits ternes ou pour profiter des meilleures conditions de croissance. À l'occasion, vous pouvez même les rentrer à l'intérieur pour servir de décorations lors d'une fête ou d'un dîner.

La stratégie de conception est toutefois un peu différente. En raison d'une quantité limitée de terre et parce que les bords du contenant sont exposés à l'air et au soleil brûlant, les plantes ont besoin d'être arrosées et fertilisées plus fréquemment que celles qui poussent dans un lit de jardin.

Cher Monsieur la Verdure: Mon voisin dit que ma pelouse a un problème de chaume. Qu'est-ce que du chaume, et est-ce néfaste pour ma pelouse?

Cher déchaumeur non en chômage: Le chaume est une couche de matières en décomposition qui s'étend entre les plants de pelouse et la surface du sol. Une mince couche de chaume d'environ 1 cm est salutaire puisqu'elle agit comme un tampon contre le tassement du sol et ajoute de l'élasticité à la pelouse. Toutefois, si la couche de chaume est supérieure à 1 cm, elle empêche l'eau et les engrais de circuler aux racines et devient un refuge pour les insectes et les maladies.

Les symptômes d'une accumulation de chaume comprennent des touffes d'herbe morte et une sensation spongieuse inhabituelle lorsque vous marchez sur la pelouse. Le meilleur moment pour enlever le chaume est au printemps ou à l'automne, à l'aide d'une déchaumeuse ou d'un accessoire pour le déchaumage.


À quand le droit à la gestion scolaire?

Professionnels

PRIÈRE AU ST-ESPRIT
St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).
I.H.B.

Cartes d'affaires



Bouctouche

c'est avant tout le Pays de la Sagouine

Mieux connue sous le nom du «Pays de la Sagouine», la ville de Bouctouche, dans la province du Nouveau-Brunswick, est une destination de prédilection pour le touriste en quête d'un enrichissement culturel. Son musée, son histoire, ses habitants, son langage, ses attraits touristiques et l'accueil des Acadiens ne sont qu'une parcelle de ce que le Pays de la Sagouine peut vous offrir.

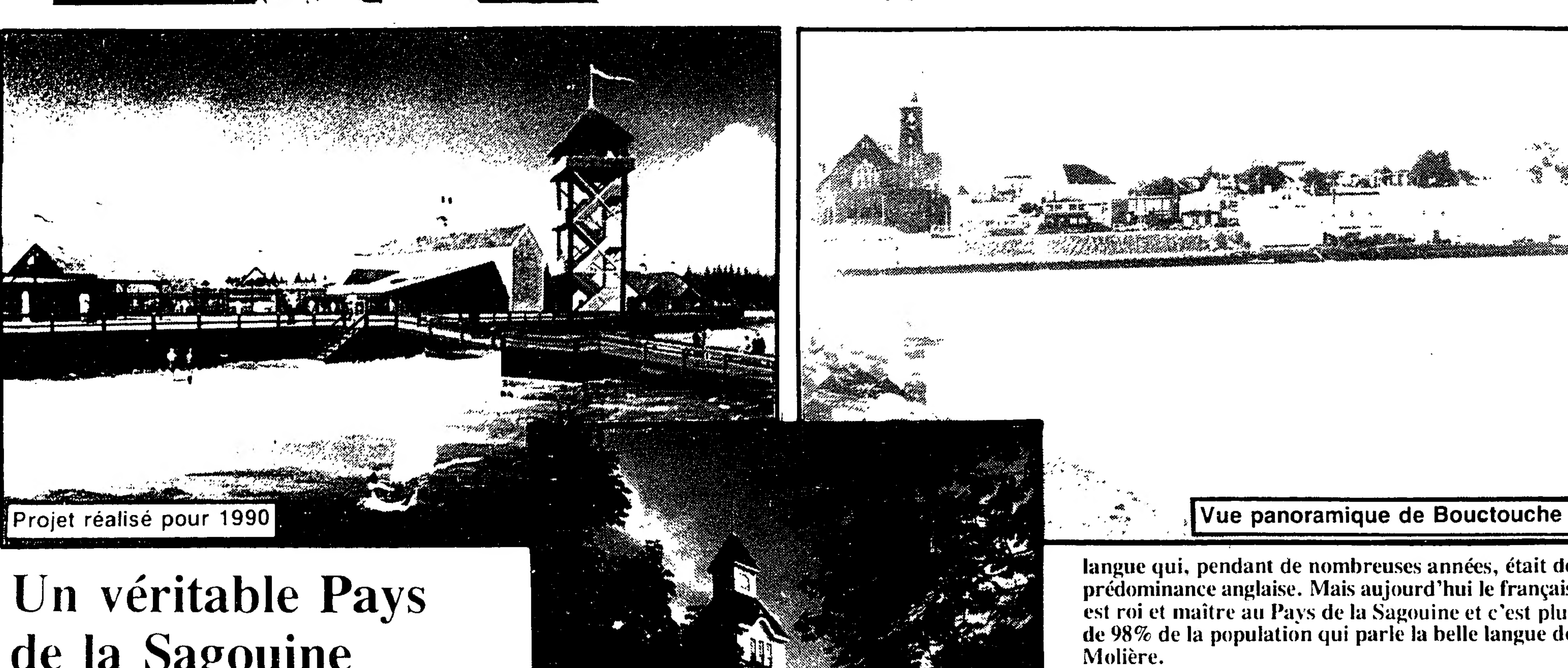
C'est dans cette région pittoresque du Sud-Est du N.-B. qu'a pris naissance le célèbre personnage «La Sagouine» de l'auteure acadienne de réputation internationale Antonine Maillet.

Qui n'a pas déjà entendu les monologues humoristiques et les expressions colorées de la Sagouine, admirablement bien interprétés par la comédienne acadienne Viola Léger.

«J'ai peut-être ben la face nouère pis la peau craquée, ben j'ai les mains blanches, Monsieur!», ça c'est la Sagouine, «... C'est pas la mort qui m'intchète, c'est c'qui vient après...».

Son langage, ses mimiques, son allure décontracté ont conquis le coeur de son public, et aujourd'hui La Sagouine trimbale ses monologues à travers toute la francophonie.

Située le long du Détroit de Northumberland à seulement 50 kilomètres au nord du centre urbain de Moncton, Bouctouche, c'est bien entendu le Pays de La Sagouine mais c'est encore beaucoup plus...



Projet réalisé pour 1990

Vue panoramique de Bouctouche

Le Musée de Kent à Bouctouche

Un véritable Pays de la Sagouine

par Gilles Belleau

Un grand projet est sur le point de voir le jour à Bouctouche: Un véritable Pays de la Sagouine. Cet attrait touristique tout nouveau dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick répondra certainement aux attentes des milliers de touristes qui visitent chaque année la région.

Dans ce lieu de villégiature on retrouvera un Centre d'interprétation de l'oeuvre d'Antonine Maillet... «La Sagouine», une série de petites boutiques d'artisanats, un casse-croûte / terrasse et une plage publique où les touristes pourront se détendre et se divertir à leur aise.

S'ajoutera à ce village un théâtre d'été avec une salle polyvalente pour la présentation de spectacles de tous genres ainsi qu'un terrain de camping qui pourra accommoder les touristes désireux de passer quelques jours dans cet endroit enchanteur du Nouveau-Brunswick.

«Le Pays de la Sagouine» représente sans l'ombre d'un doute un élément important dans la promotion de la culture acadienne du Sud-Est de la province. Son théâtre, à lui seul, offrira un attrait culturel riche et dynamique. Antonine Maillet est une grande ambassadrice pour toute l'Acadie et «Le Pays de la Sagouine» lui rendra certes, un hommage hautement mérité.

C'est au début du 18e siècle que les premiers colons acadiens et français visitèrent la région. Envoûté par ses nombreux attraits le premier Acadien s'établit à Bouctouche en 1785.

La beauté de la région, ses atouts géographiques et la richesse de ses eaux qui regorgent de fruits de mer et poissons ont vite fait d'attirer nombre de colons venus d'outre-mer. C'est ainsi que les premiers colonisateurs acadiens furent rapidement imités par les Irlandais, les Ecossais et les colons anglais qui vinrent s'installer à Bouctouche dès le 19e siècle.

Ces derniers arrivants ont vite fait d'influencer la langue qui, pendant de nombreuses années, était de prédominance anglaise. Mais aujourd'hui le français est roi et maitre au Pays de la Sagouine et c'est plus de 98% de la population qui parle la belle langue de Molière.

Les Acadiens ont toujours été reconnus pour leur hospitalité et leur joie de vivre. Le touriste qui visite cette région en garde toujours des souvenirs impérissables.

Tourisme

Le secteur touristique est un autre facteur important dans l'économie de la région. Des milliers de visiteurs qui traversent la province en direction du sud ou de l'Ile-du-Prince-Edouard s'arrêtent dans la région, et ils sont souvent conquis par la beauté de son paysage et par la grande hospitalité de ses Acadiens.

Ses restaurants qui se spécialisent dans les fruits de mer, ses plages qui s'étendent à perte de vue, ses facilités telles que magasins, terrains de camping, port de mer... font de Bouctouche, un endroit rêvé pour se détendre tout en explorant un coin des plus pittoresques du Nouveau-Brunswick.

Le Musée de Bouctouche attire, lui aussi, chaque année, des centaines de touristes qui y découvrent une histoire riche sur la vie des premiers habitants de la région.

Le Festival des mollusques qui revient à tous les mois de juillet représente un autre attrait important. Le touriste peut ainsi mieux découvrir la vie culturelle et sociale des habitants de ce coin de l'Acadie.

LE PAYS DE LA SAGOUINE, TOUT UN MONDE À DÉCOUVRIR!